

Pour les cultivateurs

(Notes des fermes expérimentales)
Les cultivateurs n'ignorent pas la valeur des deux trèfles vivaces, le trèfle d'alsike et le trèfle blanc de Hollande, comme plantes à paillage ou à foin, mais beaucoup d'entre eux ne paraissent pas se rendre compte que ces plantes peuvent rapporter sous forme de miel. En fait elles produisent plus de miel au Canada que toutes les autres plantes mises ensemble, et de miel est de la meilleure qualité.

La production du miel de trèfle atteint son maximum sur les terres cultivées de l'Est. Presque toute la région qui se trouve au sud de la rivière Ottawa est excellente sous ce rapport. Elle est suivie de près par la vallée du St-Laurent. Les vallées de la St-Jean et des autres rivières du Nouveau-Brunswick, les terres marécageuses à foins de la Nouvelle-Ecosse et les riches terres arables de l'Île du Prince-Édouard et du Lac St-Jean, Québec sont très bonnes également. Enfin ces trèfles poussent en quantité immense et d'une façon luxuriante dans la région argilo-sableuse du nord de l'Ontario et spécialement autour de Haileybury et de Dryden, et produisent en certaines années de très fortes récoltes de miel. C'est dans les provinces de l'Est que le trèfle d'alsike atteint son plus grand développement comme plante mellifère; d'autre part le trèfle blanc vient bien dans une grande partie du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

La culture du trèfle pour la production du miel et du foin peut se faire de la façon suivante sur les terres qui lui conviennent.

1. On cultive le trèfle d'alsike avec le mil (hélole des prés) pour la production du foin. Le trèfle d'alsike veut mieux pour cela que le trèfle rouge, car ce dernier est pressé sans utilité pour la production du miel et il commence à se détériorer au moment où le trèfle d'alsike et le mil sont prêts à être coupés. Le trèfle d'alsike vient mieux sur certains genres de sols que le trèfle rouge, par exemple sur les terrains mal drainés.

2.—On peut cultiver le trèfle d'alsike pour la production de la graine. On a une récolte de graine d'autant plus abondante que l'on a plus d'abeilles sur la ferme et quand on laisse la plante former sa graine on allonge d'autant la période de la miellée.

3.—On peut semer le trèfle blanc avec des mélanges de graminées destinées à former un pacage permanent. Sur les bonnes terres, le trèfle blanc continue à se propager et améliore le pacage pour les bestiaux et les abeilles. La paisance ne nuit pas beaucoup à la production du miel pourvu que les animaux ne paissent pas trop ras, et elle allongera la période de la miellée.

La miellée du trèfle dure trois à cinq semaines; elle commence entre la mi-juin et la mi-juillet suivant la latitude. Il faut prendre soin de son rucher, avoir des ruches bien peuplées au moment où la miellée s'ouvre, et les empêcher d'essaimer. Il n'existe pas en hiver de meilleur aliment pour les abeilles que le miel de trèfle.

À VENDRE

Un Clavigraphe Oliver en parfait ordre avec caractère français à prix réduit. Aussi une Encyclopédie (25 vols) et un set de 15 volumes Histoire Universelle (en anglais) le tout à bon marché. S'adresser au MADAWASKA. 21-j. n. o.

L'homme ne meurt pas: il se tue.

Le cœur humain est une cathédrale: il y a qu'un maître-autel, qui est pour Dieu; mais que d'autres autels !!!

Des avions des États-Unis vont traverser

Washington, 23 mai.—Des hydravions américains, sous leur propre pouvoir, voleront sous peu à travers l'Atlantique. Ce sera l'une des plus grandes contributions des États-Unis à la guerre. Ces machines sont prêtes à partir de l'usine au port de départ.

Les aviateurs américains avaient un grand désir de faire le voyage complet de l'autre côté, mais ils ont été retardés à cause du problème du combustible. Maintenant un plan a été imaginé par lequel des vaisseaux seront postés à certains endroits désignés. Ces vaisseaux fourniront la provision d'huile et de gaz nécessaire aux hydravions qui feront la traversée de l'océan, d'après des horaires fixes.

Deuxième Port de l'Amérique

Montréal, 23.—En dépit de la guerre, les affaires vont toujours en augmentant dans le port de la métropole commerciale. Ainsi au cours de la saison de navigation 1917, le nombre des vaisseaux qui sont entrés dans le port est de 567 anglais, un italien, trois norvégiens, 58 américains, un danois, un français, 15 belges, un grec. Ces 647 navires représentent un tonnage global de 2,010,707, tonnes. Ces navires comprennent un équipage de 44,410 marins.

Jamais le port de Montréal n'aurait vu un aussi grand nombre de navires venir amarrer à ses quais. Le revenu total du port est aussi le plus considérable qui ait été atteint. Il représente une valeur de \$7,850,646 93; pendant qu'il n'était que de \$498,661.12 en 1907.

Le port de Montréal vient en deuxième place, si on le compare aux autres ports de l'Amérique situés sur l'Atlantique. New York vient en tête avec \$3,324,132,195 pour ses importations et ses exportations et Montréal vient ensuite avec \$577,665,811.

On a fait plusieurs améliorations dans le port mais on a encore besoin d'entrepôts de terminus de chemins de fer. Cependant Montréal reste encore un des plus beaux ports de l'Amérique avec toutes ses installations modernes, ses élévateurs à grains, ses quais à eau profonde et ses 50 milles de chemins de fer sur les quais.

Achetez vos œufs d'hiver en mai ou en juin

Les œufs pondus en avril, mai et au commencement de juin se gardent mieux que ceux qui sont produits plus tard. S'ils sont traités avec soin, ils se garderont en bon état de huit à douze mois. Si on les fait cuire à la coque, il faudra avoir soin de percer la coquille au gros bout avec la pointe d'une épingle, avant de les mettre dans l'eau bouillante.

Il faut, tout d'abord que les œufs soient frais et propres, mais on ne doit pas les laver; si un œuf est sali, il vaut mieux le manger immédiatement. S'il existe une tache terreuse sur la coquille, le

sulfate de soude ne se met pas en contact intime avec l'enveloppe et l'œuf se décomposera.

Une pinte de sulfate de soude délayée dans une jarre en grès suffit pour conserver 15 douzaines d'œufs. Il faut au préalable nettoyer soigneusement la jarre avec de l'eau bouillante, l'essuyer et l'exposer au soleil, si possible, pendant quelque heures.

Faire bouillir 9 pintes d'eau les laisser refroidir parfaitement et y ajouter ensuite la pinte de sulfate de soude et mélanger le tout dans la jarre. Mettre ce réceptif dans une phase fraîche et sèche et ne pas la déplacer sans nécessité. Y déposer les œufs sans les tasser dans la solution; de façon que le tout soit recouvert d'un pouce d'eau. Poser, attacher un papier huilé épais sur le haut de la jarre, pour empêcher l'évaporation du liquide. Si l'on veut conserver plus de 15 douzaines, il vaut mieux se servir de deux jarres que d'une grande. La solution ne doit servir qu'une fois.

Si le sulfate de soude coûte trop cher, ajoutez trois livres de chaux détrempée à 5 gallons d'eau. Après la dissolution de la chaux, verser soigneusement l'eau claire sur les œufs comme avec le sulfate de soude.

Ne verser la solution de sulfate de soude sur les œufs que lorsqu'elle aura été parfaitement refroidie.

La Publicité

Ne confondez pas "publicité" avec "réclame".

Il n'y a pas de commerce productif sans publicité.

La publicité est une science d'abord, un art ensuite.

La mode aujourd'hui n'est que la suivante de la publicité.

L'art de vendre est visiblement en retard sur l'art de fabriquer.

Quand la publicité ne "rend pas" c'est qu'elle est mal traitée.

Si le métier de vendre n'est pas facile, celui d'acheter est loin d'être aisé.

La publicité crée des besoins et c'est un des aspects les plus étonnants de la vie moderne.

La publicité bien faite est loyale et honnête, documentaire et raisonnable, directe et vivante.

Il n'y a personne dans le monde civilisé actuel qui n'ait subi et ne subisse l'action de la publicité.

Ignorer la publicité, avec sa formidable puissance, serait fermer les yeux à la lumière des beaux jours et du plein midi.

La publicité obtient de nous que, lorsque nous avons besoin d'un produit, nous le commandons en spécifiant le nom et la marque que nous voulons, à l'exclusion de toute autre.

Un fabricant en gros, commissionnaire assésiduaire son bureau, peut en écrivant quelques lignes, en signant un "bon à insérer", faire passer dans les milliers d'exemplaires d'un journal une annonce qui fera connaître ses produits et lui créera des acheteurs d'un bout à l'autre du pays.

Négociants si rigoureusement honnêtes, fabricants consciencieux vous vendez à une vaste clientèle des marchandises d'une qualité exceptionnelle pendant ce temps que des quantités d'acheteurs se plaignent de ne savoir où trouver précisément les produits de choix que vous vendez. Faites vous donc connaître.

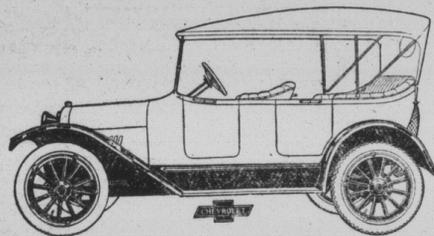
CHEVROLET

Augmentez l'efficacité de votre journée de travail

LOIN d'être une dépense ou un luxe, le Chevrolet 490 est un placement. Médecins, hommes d'affaires, cultivateurs, voyageurs de commerce et même les dames—tous devraient se servir du Chevrolet Quatre-Quatre-Vingt-Dix afin de consacrer plus d'énergie et d'activité aux affaires de chaque jour.

Le Quatre-Quatre-Vingt-Dix est absolument sans rival dans la catégorie des automobiles de ce prix. Son système de démarrage et d'éclairage électrique est des plus efficaces. Cette voiture est puissante, spacieuse, confortable et économique. Le temps qu'on gagne à se servir d'un Chevrolet compense amplement pour le prix qu'il vous coûte. Deux autres modèles de Chevrolet plus gros sont aussi à voir chez nos agents.

\$850.00



délivré à Edmundston, N.B.

JOSEPH MICHAUD,

Distributeur pour le comté de Madawaska

M. Camille Nadeau, de St-Léonard, s'occupera des ventes dans cette partie du Comté



CANADA

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, par l'effet des règlements du Gouverneur général du Canada en conseil, du 20e jour d'avril 1918, et de la Proclamation du 4 mai 1918, récemment publiée, tout sujet britannique du sexe masculin, résidant au Canada, né le ou depuis le 13e jour d'octobre 1897, qui a atteint ou qui atteindra l'âge de dix-neuf ans, et qui est célibataire ou veuf sans enfants—doit, (à moins qu'il ne soit compris dans une des classes de personnes mentionnées dans la liste des Exceptions de la Loi du Service Militaire), se rapporter en la manière ci-après prescrite le ou avant le 1er jour de juin 1918, ou après, dans les dix jours qui suivront son 19e anniversaire.

Ce rapport doit se faire par écrit et doit énoncer son nom au long, la date de sa naissance et son lieu de résidence et aussi son adresse postale ordinaire.

Ce rapport doit être adressé au Registraire ou au Sous-Registraire sous le régime de la Loi du Service Militaire du district d'enregistrement où il réside (voir ci-dessous) et être envoyé par lettre recommandée, sur laquelle il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre canadien.

Les jeunes gens qui se rapportent ainsi ne seront pas mis en activité de service avant un avis ultérieur. Ils doivent cependant donner avis au Registraire ou au Sous-Registraire qu'il appartient de tout changement de résidence ou d'adresse.

Sur réception du rapport, le Registraire enverra une carte d'identité qui protégera le porteur contre toute arrestation.

Il est très important pour tous ceux qui sont affectés de se conformer promptement à ces exigences. Le défaut de se présenter dans les délais prescrits exposera le délinquant à des peines sévères, et le rendra en outre passible d'appréhension immédiate pour le Service Militaire.

EMIS par le MINISTRE DE LA JUSTICE, BRANCHE DU SERVICE MILITAIRE, ce 15e jour de mai 1918.

Veillez noter: Les hommes devant se rapporter par cette proclamation devront adresser leurs rapports comme suit:

ONTARIO—Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, London, s'ils résident dans les Comtés d'Essex, Kent, Lambton, Egin, Middlesex, Oxford, Waterloo, Wellington, Perth, Huron ou Bruce.
Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Toronto, s'ils résident dans les comtés de Lincoln, Welland, Haldimand, Norfolk, Brant, Wentworth, Halton, Peel, York, Ontario, Grey, Dufferin, Simcoe, ou dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Algona et Nipissing au Nord de la rivière Mattawa et de la Rivière des Français (y compris les Cantons de Ferris et de Bonfield).
Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Kingston, s'ils résident dans les comtés de Durham, Northumberland, Victoria, Peterborough, Hastings, Prince Edward, Lennox, Addington, Frontenac, Haliburton, Carleton, Dundas, Glengary, Renfrew, Russell, Stormont, Grenville, Lanark, Leeds, Prescott ou dans le District de Nipissing au sud de la rivière Mattawa (excluant les Cantons de Ferris et de Bonfield).
Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans les Districts de Kenora, et la Rivière à la Pluie ou de la Baie du Tonnerre.

QUEBEC—Suite.
Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Québec, s'ils résident dans les comtés de Wolfe, Richmond, Compton, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Montmorency, Québec, Portneuf, Saguenay, Lotbinière, Montmagny, Matane, Mégantic, Rimouski et Témiscouata.

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Hull, s'ils résident dans les Comtés de Timiskaming, Pontiac, Ottawa et Labellie.

NOUVELLE-ECOSSE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Halifax, s'ils résident dans la Province de la Nouvelle-Ecosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Saint-Jean, s'ils résident dans la Province du Nouveau-Brunswick.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Charlottetown, s'ils résident dans la Province de l'Île du Prince-Édouard.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Vancouver, s'ils résident dans la Province de la Colombie-Britannique.

SASKATCHEWAN—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Regina, s'ils résident dans la Province de la Saskatchewan.

ALBERTA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Calgary, s'ils résident dans la Province d'Alberta.

MANITOBA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans la Province du Manitoba.

YUKON—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Dawson, s'ils résident dans le Territoire du Yukon.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"